

Lévesque, Claudette

De: Prospérité sans pétrole (PSP) <prosperitesanspetrole@gmail.com>
Envoyé: 25 février 2022 15:39
À: Secretariat-Régie
Objet: Régie de l'énergie R-4169-2021

Rimouski, le 25 février 2022
M. Jocelin Dumas
Président
Régie de l'énergie du Québec
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Partenariat HQD-Énergir - Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments (R-4169-2021)

Monsieur le Président,

Notre regroupement citoyen, Prospérité sans pétrole, est intéressé par le dossier cité en rubrique, car sa mission est de travailler à informer la population sur les effets dévastateurs des énergies fossiles, dont le gaz naturel fait partie, tant sur la santé publique que sur la santé de la planète, ainsi que des dangers potentiels liés au transport de ces substances. C'est la raison pour laquelle nous désirons vous faire part de nos observations à cet égard.

Depuis plusieurs années, cette industrie tente de nous vendre l'idée d'un gaz dit naturel que l'on présente comme une énergie de transition, avant d'en arriver à l'utilisation des seules énergies dites renouvelables.

Il y a 40 ans, voire 30 ans, cela aurait pu paraître une bonne idée, parce qu'à ce moment-là, on nous laissait croire que la quantité de GES dans l'atmosphère aurait peut-être pu supporter l'apport important en méthane que génère cette ressource au cours des 20 premières années après son extraction et sa consommation. Mais il est aujourd'hui extrêmement dangereux d'aller dans cette direction. C'est avant que l'industrie aurait dû affronter cette réalité (elle qui aime tellement parler du monde réel). Au lieu de cela, les pétrolières et les gazières ont préféré nier les problèmes qu'elles engendraient, laissant au soin des états, et donc des populations, la recherche des solutions et le coût des réparations.

De plus, nombreuses sont les études qui démontrent que la manière dont cette ressource est extraite, c'est-à-dire par fracturation, est source de problèmes tant sur le plan géophysique (augmentation des mouvements sismiques) que sur le plan de la santé humaine, sans oublier la si importante, la si nécessaire question de l'eau douce dont on a tant besoin. Il est normal, et dans son seul intérêt, que l'industrie nous jure les grands dieux que la technologie est au point, bien comprise, les effets bien contenus. À ce titre, on peut noter les effets dévastateurs sur l'environnement de la bonne maîtrise des techniques de cette industrie. Leur passé n'est vraiment pas une garantie pour le futur. La prudence est mère de sûreté.

Par ailleurs, il semble injustifiable, en pleine crise climatique et économique, de prévoir de financer cette industrie à la hauteur de 400 millions \$ et, pour compenser en partie^[1], d'oser augmenter les tarifs d'électricité. Une fois de plus, ce sont les citoyens et les citoyennes qui porteront le fardeau. De plus, le fait que madame Brochu vienne de cette industrie^[2] jette un véritable discrédit sur la proposition d'affaire actuelle. Une enquête plus approfondie serait de mise

C'est pour cette raison et après avoir pris connaissance des preuves et des témoignages au dossier, que nous appuyons les conclusions et recommandations du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) qui, entre autres :

- s'oppose à la contribution pour la réduction des GES de HQ à Énergir,
- favorise la conversion des équipements de chauffage des clients existants d'Énergir à la biénergie de façon transitoire jusqu'à la fin de leur durée de vie utile;
- s'oppose à l'offre de biénergie au gaz naturel dans les nouveaux bâtiments;
- recommande la promotion active des systèmes de chauffage électrique centraux avec accumulateur de chaleur dans la nouvelle construction et lors du remplacement des équipements de chauffage au gaz naturel rendus à la fin de leur vie utile;
- recommande l'utilisation du tarif Flex D qui permet la conversion d'un plus grand volume de gaz naturel que le tarif DT, et qui est compatible avec le chauffage électrique central avec accumulation de chaleur.

Nous ajoutons qu'il est plus que temps de penser aux moyens les plus sûrs et les plus justes sur le plan social, de réduction de la consommation de l'énergie en mettant toute notre «énergie» intellectuelle dans la recherche et l'implantation de moyens qui iraient dans ce sens.

En espérant que vous prendrez connaissance de notre position, nous vous prions de bien vouloir recevoir l'expression de notre inquiétude devant ce qui nous semble une décision qui va à l'encontre de ce qui doit être fait pour répondre à l'urgence climatique.

Patricia Posadas

Porte-parole de Prospérité sans pétrole

^[1] <https://www.ledevoir.com/economie/677787/l-aide-d-hydro-quebec-a-energier-est-critiquee>

^[2] Source Wikipedia : « En 1997, [Sophie Brochu] se joint à [Gaz Métro](#), en tant que vice-présidente, développement des affaires. En 2005, Sophie Brochu est nommée vice-présidente exécutive. Entre 2007 et 2020, elle occupe le poste de présidente et chef de la direction de [Gaz Métro](#)³. Lorsqu'elle quitte Gaz Métro, elle y a travaillé pendant douze ans⁴. », https://fr.wikipedia.org/wiki/Sophie_Brochu , page consultée le 25 février 2022.



Prospérité sans pétrole (PSP) est un regroupement citoyen du Bas-St-Laurent né du besoin d'informer, de consulter et de mobiliser la population sur les enjeux pétroliers liés aux hydrocarbures et ses alternatives afin de s'en libérer politiquement, économiquement et de pouvoir faire des choix politiques et économiques éclairés.